

Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 92 et 93 du traité CEE
Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection

(92/C 203/02)

Date d'adoption: 8. 10. 1991

État membre: Allemagne (Berlin)

Numéro de l'aide: N 546/91

Titre: Fondation de la Berliner Technologie Agentur dans le cadre du programme *Stride*

Objectif: Le *Land* de Berlin participe à la création d'un organisme de droit privé, qui communiquera gratuitement aux petites et moyennes entreprises des informations en matière de technologie

Base juridique: Paragraphen 23, 44 und 44a der Landeshaushaltsordnung

Budget: 575 000 marks allemands (279 000 écus) en 1991 et 1 285 000 marks allemands (623 000 écus) en 1992 et 1993

Intensité du montant de l'aide: Environ 47 % des coûts totaux

Durée: De 1991 à 1995: le programme fera l'objet d'une évaluation en 1993

Date d'adoption: 11. 2. 1992

État membre: Italie

Numéro de l'aide: 650/91

Titre: Compensation des pertes des chantiers navals Fincantieri en 1990

Objectif: Aides à la production pour la construction navale et aides à la restructuration pour la réparation navale

Base juridique: Perdite Fincantieri

Budget: 277 milliards de liras italiennes

Intensité du montant de l'aide: 16,8 % du chiffre d'affaires construction navale; 32 % des coûts pour la fermeture des chantiers de réparation

Durée: 1990

Date d'adoption: 25. 2. 1992

État membre: Allemagne (*Land* de Berlin)

Numéro de l'aide: N 60/92

Titre: Modification de la loi sur le transfert de contre-cautions (Berlin)

Objectif: Contre-cautions afin de stimuler les investissements par des petites et moyennes entreprises, ainsi que par des professions libérales

Base juridique: Drittes Gesetz des Landes Berlin zur Änderung des Gesetzes zur Übernahme von Rückbürgschaften

Budget: 135 millions de marks allemands (65 millions d'écus)

Intensité du montant de l'aide: Garantie pour 80 % de la garantie initiale au maximum

Durée: Illimitée

Date d'adoption: 7. 4. 1992

État membre: Italie

Numéro de l'aide: N 312/91

Titre: Aides aux petits et moyens chantiers de construction navale

Objectif: Couverture de pertes sur l'activité de construction navale au cours des années 1989/1990

Base juridique: Commesse dei cantieri medio-minori

Budget: 8,6 milliards de liras italiennes

Intensité du montant de l'aide: 2 à 17 %

Conditions: Les aides cumulées avec les aides à la production respectent le plafond

Date d'adoption: 13. 4. 1992

État membre: Royaume-Uni (Irlande du Nord)

Numéro de l'aide: N 87/92

Titre: Programme d'aide à la gestion de l'énergie (Irlande du Nord)

Objectif: Amélioration du rendement énergétique

Base juridique: Article 7 of the Industrial Development (NI) Order 1982

Budget: 1992/1993: 0,1 million de livres sterling (0,14 million d'écus); 1993/1994: 0,1 million de livres sterling (0,14 million d'écus); 1994/1995: 0,1 million de livres sterling (0,14 million d'écus)

Intensité du montant de l'aide: Au maximum 10 % des coûts (bruts) des projets; jusqu'à 25 000 livres sterling (35 600 écus) par projet

Durée: 3 ans

Date d'adoption: 29. 4. 1992

État membre: Italie

Numéro de l'aide: N 352/91

Titre: Aides à la recherche et au développement

Objectif: Financer partiellement un programme de recherche et de développement visant à la fabrication directe de laminés plats en acier

Base juridique: Fondo Speciale per l'innovazione tecnologica

Budget: Subvention: 4,995 milliards de liras italiennes (\pm 3,3 millions d'écus); prêt bonifié: 111,563 milliards de liras italiennes (\pm 72,7 millions d'écus)

Intensité du montant de l'aide: Recherche de base: 34,66 %; développement 25 %

Durée: *Cas ad hoc*

Date d'adoption: 7. 5. 1992

État membre: Allemagne (Basse-Saxe)

Numéro de l'aide: 170/92

Titre: Mesures en vue de combattre la maladie d'Aujeszky

Objectif: Application des mesures essentielles pour combattre une épidémie de la maladie d'Aujeszky

Base juridique: Ausführungsgesetz zum Tierseuchengesetz i. d. F. vom 28. 6. 1983, zuletzt geändert durch das Gesetz vom 22. 3. 1990, i. v. m. der Beihilfesatzung — Aujeszky'sche Krankheit i. d. F. der Bekanntgabe vom 13. 8. 1985, geändert durch die Satzung vom 18. 4. 1988

Budget: 1992: 30,3 millions de marks allemands (environ 15 millions d'écus)

Intensité du montant de l'aide: Couvertures des pertes économiques

Durée: Indéterminée

Date d'adoption: 11. 5. 1992

État membre: France

Numéro de l'aide: 152/92

Titre: Prorogation et modification des aides et taxes parafiscales perçues au profit du Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains (Cetiom)

Objectif: Aide à la recherche, à la vulgarisation et à la publicité

Base juridique: Projet de décret instaurant une taxe parafiscale au profit de Cetiom

Budget: Entre 50 et 60 millions de francs français (environ 7 et 9 millions d'écus) par la voie d'une taxe parafiscale perçue uniquement sur la production métropolitaine)

Intensité du montant de l'aide: 100 %

Durée: Campagne 1992/1993 jusqu'à la campagne 1996/1997

Conditions: Les autorités françaises ont pris l'engagement que les actions de publicité prévues seront réalisées en conformité avec les critères retenus par la Commission dans l'encadrement des aides nationales à la publicité des produits agricoles et de certains produits ne relevant pas de l'annexe II du traité, mais à l'exclusion des produits de la pêche (JO n° C 302 du 12. 11. 1987, p. 6)

Date d'adoption: 20. 5. 1992

État membre: Italie, Caserta (Mezzogiorno)

Numéro de l'aide: N 335/A/91

Titre: Cas d'application du programme de promotion industrielle SPI

Objectif: Création de l'emploi dans les bassins atteints par la crise sidérurgique

Base juridique: Legge 181/89

Budget: Subvention: 29 600 millions de liras italiennes (19,2 millions d'écus); prêt bonifié: 16 700 millions de liras italiennes (10,8 millions d'écus)

Intensité du montant de l'aide: 59,4 %

Date d'adoption: 20. 5 1992

État membre: Allemagne

Numéro de l'aide: N 61/92

Titre: Programme d'investissement du BMU destiné à réduire la pollution

Objectif: Des bonifications d'intérêt et des aides à l'investissement sont accordées pour des investissements dans des techniques de pointe permettant de réduire la pollution

Base juridique: Bundeshaushaltsplan, Bundeshaushaltsordnung und Förderrichtlinien des BMU vom 11. 11. 1991

Budget: 1992: 345 millions de marks allemands (172 millions d'écus)

Intensité du montant de l'aide: 30 % (50 % dans des cas exceptionnels)

Durée: Indéterminée

Date d'adoption: 20. 5. 1992

État membre: Allemagne (Saxe)

Numéro de l'aide: N 213/92

Titre: Programme destiné à promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie

Objectif: Des aides non remboursables sont accordées aux petites et moyennes entreprises qui prennent des mesures d'économie d'énergie et qui utilisent l'énergie d'une manière plus rationnelle

Base juridique: Verwaltungsvorschrift des Staatsministers für Wirtschaft und Arbeit

Budget: 2 millions de marks allemands (1 million d'écus)

Intensité du montant de l'aide: 30 % ou 50 000 marks allemands (25 000 écus)

Durée: 1992

Date d'adoption: 20. 5. 1992

État membre: Allemagne (Bade-Würtemberg)

Numéro de l'aide: N 217/92

Titre: Promotion de projets de démonstration pour les *Länder* fédéraux: programme photovoltaïque 1 000 toits dans le Bade-Würtemberg

Objectif: Ce projet de démonstration attribue des aides non remboursables aux propriétaires d'une maison pour une ou deux familles (et exceptionnellement aux petites entreprises artisanales) qui s'équipent d'une installation photovoltaïque. Ce programme a donc pour objectif de promouvoir la diversification des sources d'énergie

Base juridique: Durchführungsbestimmungen zur Förderung §§ 23 und 44 LHO sowie die Verwaltungsvorschriften hierzu

Budget: 0,4 million de marks allemands (0,2 million d'écus)

Intensité du montant de l'aide: 20 % (cumul possible)

Durée: Jusqu'au 30. 6. 1992

Date d'adoption: 25. 5. 1992

État membre: Allemagne (Basse-Saxe)

Numéro de l'aide: 174/92

Titre: Mesures en faveur de la limitation de l'intensité des cultures agricoles sur les bordures des champs

Objectif: Limitation de l'intensité des cultures agricoles sur les bordures des champs afin de favoriser la protection des plantes et espèces animales rares ainsi que la réalisation des réseaux de biotopes naturels

Base juridique: Richtlinien über die Gewährung von Zuwendungen zur Einschränkung der landwirtschaftlichen Bewirtschaftungsintensität auf Ackerrandstreifen

Budget: 1992: 0,4 million de marks allemands (\pm 0,2 million d'écus); 1993: 4 millions de marks allemands (\pm 2 millions d'écus); 1994: 6 millions de marks allemands (\pm 3 millions d'écus); 1995: 7 millions de marks allemands (\pm 3,5 millions d'écus)

Intensité du montant de l'aide:

- 0,10 mark allemand/m² (0,05 écu/m²) par an (contrat d'un an)
- 0,12 mark allemand/m² (0,06 écu/m²) par an (prolongation des contrats existants)
- 0,15 mark allemand/m² (0,07 écu/m²) par an (contrat de cinq ans)

Durée: Cinq ans

Date d'adoption: 25. 5. 1992

État membre: Allemagne (Basse-Saxe)

Numéro de l'aide: 189/92

Titre: Compensation pour la perte d'animaux

Objectif: Compensation des pertes d'animaux résultant de l'application des mesures pour combattre la maladie d'Aujeszky

Base juridique: Tierseuchengesetz in der Fassung vom 22. 2. 1991 in Verbindung mit dem Ausführungsgesetz zum Tierseuchengesetz in der Fassung vom 28. 6. 1983, zuletzt geändert durch das Gesetz vom 22. 3. 1990

Budget: 1992: 9 243 200 marks allemands (environ 4 620 000 écus)

Intensité du montant de l'aide: Couverture des pertes d'animaux

Durée: Indéterminée

Date d'adoption: 26. 5. 1992

État membre: Italie

Numéro de l'aide: 33/92

Objectif: Couverture partielle des dépenses liées à l'arrêt temporaire obligatoire des bateaux de pêche en vue du repos biologique et de l'adaptation des capacités aux ressources

Base juridique: Legge n. 41 del 17 febbraio 1982

Budget: 82 500 000 000 de liras italiennes (environ 53 571 429 écus)

Durée: 1992

Conditions: Celles prévues au règlement (CEE) n° 4028/86 du Conseil du 18 décembre 1986

Date d'adoption: 2. 6. 1992

État membre: Allemagne

Numéro de l'aide: 192/92

Objectif: La promotion des investissements pour la construction et la modernisation des bateaux de pêche

Base juridique: Bundeshaushaltsgesetz; Richtlinien vom 5. 8. 1991 für die Gewährung von Zuwendungen zur Förderung von Investitionen in der Seefischerei

Budget: 1992/1993: 37 400 000 marks allemands

Intensité du montant de l'aide: Subvention: 10 % à 25 %; prêts: 30 % du volume d'investissement éligible

Durée: 1992/1993

Conditions: Les concours financiers sont réservés aux projets qui sont conformes au programme d'orientation pluriannuel de la flotte de pêche allemande

Date d'adoption: 2. 6. 1992

État membre: Allemagne

Numéro de l'aide: 193/92

Objectif: Mesures ayant pour objet d'adapter les capacités de production dans le secteur de la pêche maritime

Base juridique: Richtlinien vom 13. 6. 1991 zur Ausführung des Titels VII der Verordnung (EWG) Nr. 4028/86 des Rates vom 18. 12. 1986 über Gemeinschaftsmaßnahmen zur Verbesserung und Anpassung der Strukturen im Bereich der Fischerei und der Aquakultur (Richtlinien «Anpassung der Kapazitäten»)

Budget: 1992/1993: 27 000 000 de marks allemands

Intensité du montant de l'aide: Le montant est fixé en conformité avec les dispositions du règlement (CEE) n° 4028/86, modifié par le règlement (CEE) n° 3944/90

Durée: Indéterminée

Conditions: Les mêmes que celles prévues aux articles 23 à 26 et aux annexes IV et V du règlement (CEE) n° 4028/86

Date d'adoption: 2. 6. 1992

État membre: Espagne

Numéro de l'aide: N 220/B/92

Titre: Amélioration des conditions de transformation et de commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche (partie pêche)

Objectif: Améliorer les conditions de transformation et de commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche

Base juridique: Proyecto de decreto por el que se amplía el Real Decreto n° 1462/86 sobre concesión de ayudas para la mejora de las condiciones de transformación y comercialización de los productos de la agricultura y de la pesca

Durée: 1992

Date d'adoption: 5. 6. 1992

État membre: Espagne

Numéro de l'aide: 220/92

Titre: Mesures en faveur de l'amélioration des conditions de transformation et de commercialisation des produits agricoles

Objectif: Fixer les activités considérées prioritaires pour l'exercice 1992 concernant l'octroi d'aides pour des investissements à l'amélioration des conditions de transformation et de commercialisation des produits agricoles et de la pêche

Base juridique: Proyecto de orden por la que se amplian para el año 1992 las actividades prioritarias definidas en el Real Decreto 1462/86 de 13 de junio

Budget: Non précisé

Intensité du montant de l'aide: 30 %

Durée: 1992

Conditions: La Commission a pris note que, en ce qui concerne le secteur du sucre, les mesures seront destinées à l'élimination des résidus et à l'économie d'énergie et qu'elles ne viseront en aucun cas des investissements pour la production et que, en ce qui concerne le secteur du vin, elle se réserve de revoir sa position au sujet des aides aux investissements (embouteillage et commercialisation) au titre de l'article 93 paragraphe 1 du traité CEE

Date d'adoption: 10. 6. 1992

État membre: Royaume-Uni (Inverclyde)

Numéro de l'aide: NN 56/92

Titre: Inverclyde District Council - Programme d'aide aux petites entreprises

Objectif: Développement des petites et moyennes entreprises

Base juridique: 1989 Local Government and Housing Act

Budget: 70 000 écus par an

Intensité du montant de l'aide: Au maximum 5 000 livres sterling (7 000 écus) par entreprise

Durée: Quatre ans

Date d'adoption: 10. 6. 1992

État membre: Royaume-Uni (Dunfermline)

Numéro de l'aide: NN 57/92

Titre: Dunfermline District Council - Programme d'aide à l'établissement d'entreprises

Objectif: Développement de nouvelles petites et moyennes entreprises

Base juridique: 1989 Local Government and Housing Act

Budget: 84 000 écus

Intensité du montant de l'aide: Aide maximale de 1 500 livres sterling (2 100 écus) par entreprise

Durée: Deux ans

Date d'adoption: 10. 6. 1992

État membre: Royaume-Uni (Merseyside)

Numéro de l'aide: NN 58/92

Titre: Liverpool County Council - Merseyside Innovation Centre

Objectif: Développement de nouvelles petites et moyennes entreprises

Base juridique: 1989 Local Government and Housing Act

Budget: 142 000 livres sterling (200 000 écus) sur cinq ans

Intensité du montant de l'aide: Aucune aide financière directe

Durée: Cinq ans

Date d'adoption: 10. 6. 1992

État membre: Royaume-Uni (Clwyd)

Numéro de l'aide: NN 59/92

Titre: Clwyd Integrated Operational Programme - South Glyndwr Development Project

Objectif: Développement des petites et moyennes entreprises

Base juridique: 1989 Local Government and Housing Act

Budget: 290 000 écus sur six ans

Intensité du montant de l'aide: Aucune aide financière directe

Durée: En cours

Date d'adoption: 10. 6. 1992

État membre: Royaume-Uni (Dyfed)

Numéro de l'aide: NN 60/92

Titre: Dyfed Gwynedd Powys Integrated Operational Programme - Gwynedd Business Support Measures

Objectif: Développement des petites et moyennes entreprises

Base juridique: 1989 Local Government and Housing Act

Budget: 200 000 livres sterling (280 000 écus) par an

Intensité du montant de l'aide: Uniquement sur avis

Durée: En cours

Date d'adoption: 10. 6. 1992

État membre: Pays-Bas

Numéro de l'aide: N 134/92

Titre: Subventions pour crédit à l'exportation Subsidierегeling Exportfinanciering

Objectif: Ce programme porte sur l'octroi de subventions destinées à couvrir partiellement les charges financières du crédit à l'exportation. Cette aide est compatible avec le consensus de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). De plus, elle a pour but d'éliminer la distorsion de concurrence provenant de l'octroi de crédits à l'exportation par les gouvernements étrangers et de mettre sur un pied d'égalité les exportateurs néerlandais et étrangers

Base juridique: Besluit van de Staatssecretaris van Economische Zaken

Budget: 1992: 27,6 millions de florins néerlandais (13,8 millions d'écus); 1993: 25,7 millions de florins néerlandais (12,8 millions d'écus)

Intensité du montant de l'aide: Limitée à 10 millions de florins néerlandais (5 millions d'écus) et à 35 % de la partie de la commande portant sur les exportations et de la différence capitalisée entre le taux de refinancement et le taux d'intérêt contractuel

Durée: Non précisée

Conditions: Rapport annuel

Date d'adoption: 10. 6. 1992

État membre: Allemagne (Rhénanie-Palatinat)

Numéro de l'aide: N 245/92

Titre: Programme en faveur des petites et moyennes entreprises dans le commerce et l'industrie en Rhénanie-Palatinat

Objectif: Des bonifications d'intérêt sont accordées en faveur des investissements dont les objectifs sont les suivants:

- réduction de la pollution
- introduction de nouvelles technologies
- coopération entre petites et moyennes entreprises
- création, développement et modernisation des petites et moyennes entreprises
- fourniture de services/biens aux communes et aux régions habitées depuis peu

Base juridique: § 19 Mittelstandsförderungsgesetz; § 44 der Landeshaushaltsordnung

Budget: 1992: 3,1 millions de marks allemands (1,55 million d'écus)

Intensité du montant de l'aide: Limitée à 12,5 %, en moyenne 7,5 % (dans les zones d'aide: le plafond d'aide régionale autorisé)

Durée: Non précisée

Date d'adoption: 22. 6. 1992

État membre: Espagne (Madrid)

Numéro de l'aide: 127/92

Titre: Aides financières aux entreprises commerciales

Objectif: Investissements et activités collectives de petites et moyennes entreprises commerciales

Base juridique: Proyecto de Orden de la Comunidad de Madrid

Budget: 200 millions de pesetas espagnoles (1,55 million d'écus)

Intensité du montant de l'aide: Au maximum 7,5 % équivalent-subvention net

Durée: 1992

Date d'adoption: 26. 6. 1992

État membre: Espagne (îles Canaries)

Numéro de l'aide: 258/92

Titre: Mesures en faveur du tourisme rural

Objectif: Investissements secteur touristique en milieu rural

Base juridique: Proyecto de Orden para el desarrollo del turismo rural del Gobierno de Canarias

Budget: 390 millions de pesetas espagnoles (3 millions d'écus)

Intensité du montant de l'aide: Subventions 50 % (brut) au maximum

Durée: 1992/1993

Date d'adoption: 13. 7. 1992

État membre: France (département du Nord)

Numéro de l'aide: 132/92

Titre: Aides régionales et départementales dans le secteur de la pêche. Régime d'aide à la pêche artisanale. Investissement à terre

Objectif: Amélioration des conditions de débarquement du poisson

Base juridique: Délibération du Conseil général du 12. 1. 1982, précisée par la délibération du Conseil général du 30. 5. 1988. Avis nécessaire de la direction départementale des affaires maritimes du nord

Intensité du montant de l'aide: 20 % du coût des investissements

Durée: Indéterminée

Conditions: Les mêmes que celles prévues aux articles 27 et 28 et aux annexes VI du règlement (CEE) n° 4028/86 tel que modifié par le règlement (CEE) n° 3944/90.

Date d'adoption: 13. 7. 1992

État membre: Allemagne (Bade-Würtemberg)

Numéro de l'aide: N 172/92

Titre: Programme destiné à promouvoir l'implantation d'entreprises dans le Bade-Würtemberg

Objectif: Octroi de prêts à taux d'intérêt réduit destinés à promouvoir l'implantation de petites entreprises (conformément aux nouvelles orientations sur les aides aux petites et moyennes entreprises)

Base juridique: Gesetz über die Landeskreditbank Baden-Württemberg vom 11. 4. 1972 und Mittelstandsförderungsgesetz Baden-Württemberg vom 16. 12. 1975

Budget: 1992: 33 millions de marks allemands (16,5 millions d'écus)

Intensité du montant de l'aide: 12 %

Durée: Indéterminée

Date d'adoption: 13. 7. 1992

État membre: Allemagne (Saxe)

Numéro de l'aide: N 313/92

Titre: Aides d'État destinées à promouvoir le tourisme rural

Objectif: Les aides sont octroyées aux fermiers des régions agricoles qui construisent ou agrandissent des gîtes, des campings, etc.

Base juridique: §§ 23 und 44 der Sächsischen Haushaltsordnung

Budget: 6 millions de marks allemands (3 millions d'écus) en 1992; 8 millions de marks allemands (4 millions d'écus) en 1993

Intensité du montant de l'aide: 40 %, plus un maximum de 30 000 écus

Durée: 31. 12. 1993

Date d'adoption: 15. 7. 1992

État membre: France

Numéro de l'aide: N 7/92

Titre: Mécanismes de soutien aux industries du cinéma et des programmes audiovisuels

Objectif: Subventions et prêts remboursables financés par la taxe parafiscale sur les cinémas et les chaînes de télévision pour une production audiovisuelle de qualité en langue française et représentative de la culture française

Base juridique: Décrets n° 59-733 du 18 juin 1959, n° 59-1512 du 30 décembre 1959 et 86-175 du 6 février 1986, modifiés

Budget: 1991: films 413 millions de francs français (60 millions d'écus); émissions de télévision: 539 millions de francs français (78 millions d'écus)

Intensité du montant de l'aide: Environ 10 %

Durée: Indéterminée

Date d'adoption: 22. 7. 1992

État membre: Allemagne (Saxe-Anhalt)

Numéro de l'aide: N 13/92

Titre: Subvention accordée à Veba Kraftwerke Ruhr AG pour la construction d'une usine thermique au lignite à Schkopau

Objectif: Permettre la poursuite de la production de lignite, préserver les emplois dans l'industrie du lignite, favoriser la mise en valeur des sites miniers de lignite et faire la preuve du potentiel des usines thermiques au lignite respectueuses de l'environnement

Intensité du montant de l'aide: 22 % (600 millions de marks allemands) (293 millions d'écus) sur 2 707 millions de marks allemands (1 320 millions d'écus)

Durée: Aide exceptionnelle

Conditions: Ne pas accorder d'autres aides qui favorisent directement ou indirectement l'usage du lignite pour la production d'électricité lorsque le lignite est en concurrence avec d'autres combustibles

Avis d'expiration d'une mesure antidumping

(92/C 203/03)

1. La Commission fait savoir que la mesure antidumping mentionnée ci-après a expiré.

2. Le présent avis est publié conformément aux dispositions de l'article 15 paragraphe 5 du règlement (CEE) n° 2423/88 du Conseil, du 11 juillet 1988, relatif à la défense contre les importations qui font l'objet de dumping ou de subventions de la part de pays non membres de la Communauté économique européenne (*).

Produit	Pays d'origine ou d'exportation	Mesure	Référence	Date d'expiration
Certains moteurs électriques polyphasés	Yougoslavie	Droit	Règlement (CEE) n° 2382/87 JO n° L 218 du 7. 8. 1987	9. 8. 1992

(*) JO n° L 209 du 2. 8. 1988, p. 1.